

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 juillet 2024

Présents : MM BEAULIEU Valérie, MEILLAT Marie-Odile FETIS Sandrine, BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina CHEVALIER Anick, COURTIoux-DELAGE Mathieu, CHEVALIER David, GEMEAU Stéphane, PAGNOUX Romain, VARDELLE Jean-Christophe, PETUREAU Jean-Paul, Mme BONNTERRE Alexandra

Excusés : Mme BOUTET Frédérique,

Absent : M. LAFONT Serge

Secrétariat : Mme GONTIER Nathalie

Secrétaire de séance : M. BOUTY Anthony

1 - Délibérations

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 Mai 2024,**
- Adoption du RPQS : rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2023 présenté conformément à l'article .2224 5 du code général des collectivités territoriales
- Renouvellement de la convention avec la Poste : la durée de la convention pouvant varier entre 1 et 9 ans, le conseil choisit 9 ans. L'accessibilité horaire minimum étant de 12h, l'ouverture de l'agence à St-Maurice est de 15h hebdomadaires. Le salaire de l'agent est intégralement financé par la Poste.
- Adhésion à l'option Sauvegarde 3.2.1. à l'ATD 16 : outil de sauvegarde dématérialisé et hébergé par le site de l'ATD 16,
- Harmonisation de la nomenclature passage en développé au 1^{er} janvier 2025 : en vue du transfert de la compétence assainissement collectif à la CCCL qui aura lieu au 01/01/2026, la trésorerie propose de passer à nomenclature M49 développé,
- Délibération pour l'occupation d'environ 40 m² au droit de la façade du restaurant place des Lions qui devrait ouvrir en septembre 2024,
- Deux demandes de participation à des voyages scolaires : les montants des voyages dépassant les 200 € en accord avec la délibération du 31 mars 2016 il sera attribué 50 € par élève,
- Revalorisation des loyers du gîte : les tarifs n'avaient pas été actualisés depuis 2022. Au vu des derniers aménagements extérieurs et intérieurs, le conseil souhaite augmenter les tarifs : Basse saison : 270 € par semaine, toutes charges comprises, Moyenne saison : 295 € par semaine, toutes charges comprises, Haute saison : 355 € par semaine, toutes charges comprises, Vacances scolaires : 320 € par semaine, toutes charges comprises (hiver, printemps, Toussaint, Noël), Week-end (2 nuits) : 200 € toutes charges comprises, Mid-week : 230 € toutes charges comprises, Caution : 400 €, Ménage : 90 €.

Décisions diverses

- 30 ans des Automnales : il est envisagé de faire un feu d'artifice après le tirage de la tombola
- Validation du BAT pour les pochettes à rabats.
- Octobre rose : ligue contre le cancer l'opération des parapluies n'est pas renouvelée elle sera remplacée par la mise en place d'un décor de type « ruban rose lumineux » sur la façade de la mairie,

3 – Informations diverses

- **Etat civil** :

1 Pacs le 17/07/2024,

- Opération tous au bois : des formulaires d'inscriptions sont disponibles à la mairie (avoir un revenu fiscal inférieur à 12000€ par part),

4 - Prochaines réunions :

Prochains Conseils municipaux : jeudi 12 septembre 2024 à 20h30

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 40 mn.